



Association de Performance Équestre de la Mauricie

Procès-Verbal

Dimanche le 01 Novembre 2020 à 17h30

Conférence vidéo par Zoom de 30 minutes

Étaient présents ; Michel Charette, Annie Généreux, Josée Thériault, France Lapointe, Mathilde Julien, Joannie Gauthier

Invité ; Chantal Magnan Secrétaire de compétition

MISE À JOUR COVID -19 - Les circonstances actuelles liées à la covid-19 nous ont forcés à faire certaines choses différemment afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement. Nous ferons donc nos rencontres et discussions à l'aide des applications Zoom et Messenger pour commencer les préparations de l'année 2021.

1. Zoom Cheval Québec

Dans les dernières semaines, Cheval Québec a été très proactif afin de supporter les associations de compétition. M Michel Charette nous présente les réunions auxquelles il a assisté par conférence Zoom. Une concerne l'Outil de gestion et, la seconde, la nouvelle plateforme d'adhésion. Pour la suite, nous devons fournir une réponse, au plus tard, en début de semaine, afin de les informer de notre décision de poursuivre ou non les formations.

Notre secrétaire de compétition M. Chantal Magnan conclut qu'il aurait des points positifs à ce changement et que nous devrions prendre une décision officielle concernant notre saison 2021, après les formations auxquelles elle assistera également étant donné qu'une partie de ses tâches seront affectées.

M. Michel Charette propose que nous acceptions de continuer les formations de Cheval Québec et que nous prenions une décision par la suite concernant notre saison 2021. Le comité accepte à l'unanimité.

2. Annonce du cancel de 2020 reporter en 2021

Une proposition a été faite à tous les membres du comité par M. Michel Charette à la fin de l'été 2020 afin que nous conservions nos postes en place et que toutes les décisions qui ont été prises en 2020 seraient reportées en 2021 dont les élections des membres du conseil et également, de ne pas tenir d'assemblée générale cette année. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité cette proposition. L'APEM étant transparent avec ses membres, nous affichons notre proposition sur les réseaux sociaux afin de le partager avec les membres de l'association, aucune restriction et commentaire n'est venu de la part des membres.

La proposition de M. Michel Charette est donc adoptée à l'unanimité de garder le conseil d'administration 2020 en place en 2021 avec les décisions qui avaient déjà été prises.

3. Juges

M. Michel Charette demande aux membres du conseil de lui faire parvenir une liste des juges en performances et reining que nous aimerions engager cette année. Il nous mentionne qu'il téléphonera également à chacun d'entre eux. Mme Josée Thériault lui fera parvenir la liste des coordonnées de chacun.

4. Procès-Verbal,

Étant donné les circonstances de la covid-19 nos rencontres se feront par conférence Zoom pour les prochaines semaines et mois. La situation sera réévaluée avec les mesures mises en place par le gouvernement. Nous tiendrons donc des procès-verbaux de nos réunions conférence. M. Michel Charette demande à Mme Joannie Gauthier de sortir les procès-verbaux le plus rapidement possible afin que l'on puisse les partager avec les membres sur le site web de l'APEM.